



BIM'S 2023



ACTUALITES A SOLGNE



STEPHANIE LOUYOT, Notre nouvelle employée communale,

Stéphanie a rejoint l'équipe des employés municipaux pour œuvrer à l'entretien du village et à l'aménagement des espaces verts.

Pour plus de réactivité dans les tâches à accomplir, nous avons embauché Stéphanie qui réside à Solgne.

Elle a travaillé à la gendarmerie de Metz en qualité de paysagiste, responsable des espaces verts.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie qui a eu lieu le 13 novembre a été célébrée au son du clairon de Denis Lassard.

Un grand nombre de Solgnois étaient présents pour rendre hommage à tous les morts et blessés de la grande guerre.

Cette cérémonie s'est clôturée par un moment convivial partagé autour d'un apéritif offert par l'UNC et la mairie.



Inauguration du Bosquet

Au mois de mai dernier, nous avons inauguré le bosquet composé d'une plantation de 500 arbres et d'un parcours pédagogique.

Ces travaux ont été exécutés et financés en collaboration avec le Lions Club, SAS Bertrand, les habitants et plusieurs entreprises.

La plantation n'a pu se faire dans de bonnes conditions en raison d'une plantation tardive due à l'attente de subventions et à la météo excessivement chaude cette année. Les arbres qui n'ont pas pris seront remplacés sans plus-value pour la commune.

JOYEUX NOEL

Le SIVOM, le périscolaire et bien d'autres associations ont organisé une fête de NOËL pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



L'Edito du maire



Chers amis Solgnoises et Solgnois,

Les années passent et nous approchons de la moitié du mandat.

Il est important de se retourner pour effectuer un bilan de nos actions vis-à-vis des promesses électorales que nous avons proposées. **3 projets** phares qui sont maintenant réalisés en totalité.

Sur le plan écologique.

Des actions concrètes comme la création d'un espace avec une plantation de 500 arbres sur un terrain en friche réhabilité, la rénovation de l'éclairage public avec des ampoules à basse consommation (LED) et une extinction des lumières de 23h à 5h du matin avec suppression des illuminations de fin d'année. Un programme d'isolation des bâtiments municipaux a été validé par le conseil Municipal et sera financé cette année.

Sur le plan de la sécurité,

- La mise en sécurité du cheminement des enfants de l'école jusqu'au périscolaire,
- La pose de silhouettes réfléctorisées représentant des enfants sur les carrefours stratégiques,
- Ma demande à Monsieur le Préfet qui a enfin abouti avec l'installation d'un radar sur la RD955,
- Une première tranche de signalisation horizontale refaite dans le village et la pose de radars pédagogiques sur Ancy-les-Solgne.

Sur la vue d'ensemble,

- La pose d'une bibliothèque de Rue financée par le Lions Club,
- La permanence tenue le samedi matin avec mes deux adjointes,
- Des rencontres numériques à l'ECL en partenariat avec Famille Rurale,
- La mise en place d'une communication avec les habitants via l'application « Panneau Pocket » et le site facebook « commune de Solgne ».
- La révision du PLU qui sera terminée courant 2023,
- La création et vente de 3 parcelles à lotir à Ancy-les-Solgne (Rue Jean Walgenwitz),
- L'installation d'un ergothérapeute dans les locaux médicaux,
- L'achat de matériel pour une meilleure sonorisation des réunions
- MOSELLE FIBRE a déployé un réseau de fibre optique auquel Solgne est désormais raccordé.
- Poursuite de la construction du cabinet dentaire voté à la majorité moins 3 voix de l'opposition.

Voilà un bilan réalisé avec les finances à la hauteur de nos moyens et détaillé dans les rubriques du bulletin. Beaucoup d'autres projets sont en cours d'étude et de réalisation pour la deuxième partie du mandat « tout vient à point à qui sait attendre » et comme toujours ces points seront votés en conseil municipal.

Je souhaite que cette nouvelle année nous voit travailler dans la sérénité et pour cela, je remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement en fonction de leur possibilité et de leur disponibilité pour que la vie des Solgnois soit plus douce et plus belle au fil des années.

En collaboration avec mes Adjointes et mon Conseil Municipal, recevez nos sincères amitiés avec une Bonne année 2023 et une Bonne santé !

Nous vous attendons le 22 janvier à 15h l'ECL pour assister au retour de la traditionnelle cérémonie des vœux !



Jean STAMM

VIVRE A SOLGNE

- Demande d'Urbanisme en ligne :

La communauté de communes du Sud Messin a développé un service dématérialisé pour des démarches d'urbanisme plus simplifiées, plus rapides et écologiques comme les demandes de permis de construire ou autre demande préalable.



- Retrait et dépose de colis :

Un « Locker » Mondial relais a été installé à côté du périscolaire. Il est accessible 24h/24 et 7j/7.

Nous vous demandons de ne pas stationner devant cette installation afin de faciliter l'accès au personnel de Mondial relais.

- Espace numérique / Moselle Fibre

Solgne est maintenant raccordé à la Fibre via plusieurs opérateurs (FREE, Bouygues télécom et Orange). A ce jour, la mairie et l'ECL sont équipés de la fibre et seront complètement opérationnels dès janvier. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la population aux outils numériques, MOSELLE FIBRE en collaboration étroite avec la Communauté de Communes du Sud Messin organise des ateliers d'information et de formation. Plus d'infos sur <https://www.sudmessin.fr>

Des Cours individuels ou collectifs gratuits vous sont proposés par Familles Rurales afin de réaliser vos démarches administratives, prendre en main votre ordinateur, apprendre à utiliser un logiciel... Plus d'informations en contactant Karine Martin au 06.71.80.99.84

- Economie d'énergie

Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale!

Les avantages de l'extinction nocturne sont multiples:

Réaliser des économies budgétaires, Limiter la consommation d'énergie, Protéger la biodiversité...

C'est pourquoi la commune de Solgne a décidé d'éteindre les lampadaires de 23h à 5h du matin en concertation avec le conseil municipal .



- Mobilité Solidaire - Familles Rurales

Une aide aux déplacements pour les habitants de Mad & Moselle.

Pourquoi faire appel à mobilité solidaire ?

- J'ai un rendez-vous chez le médecin,
- Ma grand-mère à besoin d'aide...

Vous pouvez également devenir conducteur bénévole défrayé.

Plus d'informations auprès de Nicolas WEBER au 03.87.65.01.54

- Nouvelle activité au CCLI

Le CCLI propose désormais une nouvelle activité de boxe. Pour tout renseignement complémentaire envoyer un mail à : secretariat@ccli-solgne.fr



- Etrences des ainés

N'ayant pu organiser le repas des anciens en 2022, les membres du conseil municipal ont distribué des paniers gourmands.



- Travaux de voirie



Des travaux de réfection viennent d'être réalisés au niveau de la place Basse Seille avec l'aménagement d'un parking afin de délester la place du 18 novembre aux heures d'affluences.

Dorénavant aucun stationnement illicite aux abords de l'école ne sera toléré sous peine de contravention.

Les travaux de rénovation des trottoirs Rue d'Alsace Lorraine sont terminés et le prolongement de la Rue du Haut Bois est en cours de réalisation.

Ceci fait partie d'un programme de rénovation de voirie du village sur 6 ans.



- PANNEAU POCKET



PanneauPocket

Grâce à l'application gratuite PanneauPocket sur votre smartphone ou votre tablette, vous recevez en temps réel les informations que la Mairie publie. Actuellement 1038 personnes nous suivent sur Panneau Pocket.

Vous pouvez également vous connecter depuis votre ordinateur sur le site suivant : <https://app.panneaupocket.com/>

- Révision du PLU

Ce chantier est encore à l'étude et la commission suit les indications visant à préserver les surfaces agricoles ainsi que les quotas en terme de nombre d'habitations et de surfaces à bâtir, à savoir une réduction des terres constructibles de 13ha à 3 ha pour les agriculteurs.

- Maison dentaire et Pharmacie

Pour l'historique, de part notre proximité avec les hôpitaux de Metz, aucune subvention conséquente ne nous a été accordée pour construire la maison médicale et c'est pour cela que seul le projet de la maison dentaire sera d'actualité en 2023.

Après 2 ans de recours et d'agitation avec l'équipe de l'opposition, seul le projet du cabinet dentaire est prêt à démarrer.

Le nouvel appel d'offre sera lancé au mois de janvier et les travaux débuteront à la suite, en effet le cabinet dentaire actuel est devenu trop exigu pour trois praticiens et sans accès handicapé.

2023 verra l'inauguration de ce projet qui enrichira le patrimoine immobilier de la commune.

Malheureusement le projet de la pharmacie est en « stand-by » compte tenu de ces rivalités.

Pour information, le club canin ne voyant pas d'un bon œil l'arrivée du cabinet dentaire sur une partie du terrain mis à leur disposition gracieusement et sans titre depuis près de 40 ans ont déposé un recours contre le permis de construire. Après échange, aucun accord amiable n'ayant été trouvé, ils ont eu l'obligation de quitter les lieux. Pratiquement aucun habitant de Solgne n'est pénalisé par ce départ qui va permettre à la commune de donner une nouvelle destination à ce terrain.

- Le pôle Infirmier



4 infirmiers se sont installés 3 Place du 18 Novembre pour répondre aux besoins des habitants.

CUNY JACQUES / ATTIVISSIMO CHLOÉ - Téléphone : 03 87 57 62 08

Site web : <https://www.doctolib.fr/cabinet-paramedical/solgne/cabinet-infirmier-d-alain-grzesiak>

GRZESIAK ALAIN - CATTANI CINDY - Téléphone : 06.63.58.03.04 / 06.15.63.70.39

Site web : <https://www.doctolib.fr/cabinet-paramedical/solgne/cabinet-infirmier-d-alain-grzesiak>

INFORMATIONS SUR NOTRE COMMUNE

📍 HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE



Mairie :

mardi et jeudi de 16h00 à 18h00 ;
Lundi et vendredi de 10h00 à 12h00.

☎ 03 87 57 70 21 @ : mairie.solgne@wanadoo.fr

Vous pouvez retrouver tous les services de la commune sur notre site : <http://www.solgne.fr/>



Agence postale : du lundi au samedi, les matins de 9h30 à 12h00
lundi, , vendredi après-midi de 16h30 à 18h00
Fermée le mercredi après-midi et samedi après-midi.

☎ 03 87 57 70 00

📍 ACCUEIL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD MESSIN



Présidente : Mme Brigitte TORLOTING

Adresse : 2 rue Pilâtre de Rozier - 57420 GOIN

Téléphone : 03 87 38 04 10

E-mail : contact@sudmessin.fr - Site web : www.sudmessin.fr

📍 Horaires d'ouverture de la déchèterie :



lundi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

jeudi : 14h - 18h

vendredi : 14h - 18h

samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Accès à la déchèterie : un badge d'accès est nécessaire pour se rendre aux déchèteries de Rémilly et Vervy qui peut être demandé à la Communauté de Communes ou sur le site : <https://dechets.sudmessin.fr/formulaires/demande-de-badge-d-access-decheterie.html>

ETAT CIVIL 2022

Mariages:

18/06/2022 DECALONNE Jean Gabriel - MORAINVILLE Priscilla

25/06/2022 KEFF Mickael - ZANNIER Aline

23/07/2022 BRICE Pierre-Olivier - ZALLOT Camille

01/10/2022 HERR Matthieu - DEHAY Delfine

29/10/2022 LALLEMENT Jérôme - NOEL Elodie



Décès:

02/01/2022 TECHER Gisèle née PIERROT

15/07/2022 BALANDA Nicole

03/10/2022 GUISE Bernard

17/10/2022 HAMMANN Monique née HAUDOT

25/10/2022 DILLENCHNEIDER Sylviane née BECKER

04/11/2022 KOUAOUCI Fatma née AZIZ



Naissances:

08/02/2022 ZAHM Daphnée

03/06/2022 AYLAS Ardil

09/07/2022 JUNG Iris

26/08/2022 KELLOUA Medhi

09/10/2022 SINTEFF Martin

29/10/2022 ZAHM Gabin

09/11/2022 ZABE Sasha

12/11/2022 DAVERDON Honoré

14/11/2022 ECKEL Milan



Expression de la liste

Solgne 2020

Chères Solgnoises, chers Solgnois,

Patrick, Philippe et moi vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023 !

Depuis mars 2020, nous avons à cœur de défendre les intérêts du village et de ses habitants dans un monde qui, cette année encore, nous a réservé son lot de bonnes et de mauvaises surprises.

L'année 2022 a été pour notre village une année riche en rebondissements.

Voici une petite rétrospective de ce nous avons essayé de favoriser au sein du conseil municipal :

- Démarrer l'isolation thermique des bâtiments communaux afin de limiter l'impact de la crise énergétique sur le budget de la commune. C'est un projet dans les cartons, mais qui peine à aboutir.
- Engager la commune, sous la houlette du président du SIVOM, dans un projet de rénovation de l'école qui en a tant besoin.
- Réfléchir à une politique de gestion de l'éclairage public et des autres dépenses énergétiques de la commune. Les lampes à LED nouvellement installées sont un vrai plus, mais l'extinction nocturne aurait mérité une vraie concertation.
- Défendre un PLU accélérateur du développement communal et respectueux des nouvelles règles environnementales, plutôt qu'un moyen de valoriser des terres agricoles.
- Mettre en place un plan pluriannuel de travaux (voirie, bâtiments) afin de prévoir un entretien régulier et non dans l'urgence quand un trottoir ou un bâtiment est trop détérioré.
- Végétaliser l'ancienne décharge avec une dépollution préalable du sol et une plantation des arbres dans le respect du cycle de la nature, ainsi ces arbres auraient pu prendre racine avant les chaleurs estivales. Cela aurait permis de respecter l'investissement financier des différents partenaires et d'avoir un minimum de considération pour la vie végétale si importante pour l'avenir de notre planète.
- Investir dans une maison de santé ouverte à tous les professionnels de santé. Peut-on vraiment investir 500 000 € pour un bâtiment réservé à une seule profession médicale ? Le tout financé par la vente à tour de bras de terrains et d'immeubles communaux.
- Trouver une solution à l'amiable avec le club canin, véritable vitrine de notre commune avec sa présence dans des concours nationaux.
- Raccorder l'Espace Culture et Loisirs (ECL) à la fibre. Avec un peu de chance, ce sera pour 2023. L'ECL serait prêt pour les prochains grands événements sportifs (rugby, JO).
- Respecter et faire respecter les lois de la République, notre devoir en tant qu'élus. Solgne n'étant pas un état souverain régi par le « droit de Solgne » comme le revendique M. le Maire.
- Obtenir des réunions régulières des commissions communales (actuellement presque « fantômes ») pour éviter les décisions unilatérales sans information exhaustive de tous les conseillers, ni débat.

- Déplacer le jour de réunion du conseil municipal pour une participation assidue des élus. Rappelons qu'un élu n'a pas pu siéger pendant un an (août 2021 à août 2022), ce qui selon le droit local aboutit à sa démission d'office.



- Accueillir David qui a pu enfin entrer au conseil quinze mois après le déménagement de l'élue qu'il remplace. Nous lui souhaitons une nouvelle fois la bienvenue.
- Accueillir au conseil Patrick, un enfant de Solgne.

Nous sommes convaincus que tous les conseillers municipaux sont animés par la même volonté de défendre les intérêts de la commune et de tous ses habitants. Ils ont tous leur pierre à apporter à l'édifice.

Nous avons pu avoir des échanges constructifs au cours de cette année et nous espérons poursuivre en 2023.

Loin des coups de colère d'un édile qui peine à comprendre que le partage d'idées peut être instructif et fécond, le monde est riche de ses différences. C'est par les échanges et le dialogue que nous progresserons et que nous saurons tirer le meilleur de chacun pour faire des réunions du conseil municipal de 2023 un lieu de mise en commun des compétences dans l'intérêt de la collectivité.

Salutations cordiales,
Mariline Thiebaut



Retrouvez tous nos comptes-rendus des réunions du conseil municipal sur Facebook ;
www.facebook.com/solgne2020

Nous restons à votre disposition et à votre écoute : solgne2020@free.fr

Participation aux commissions communales

- Travaux, bâtiments et voirie : Philippe
- Écologie, environnement et agricole : Patrick, Philippe
- Sécurité : Philippe
- Urbanisme, PLU : Mariline
- Jeunesse, sport, loisirs, communication et animation : Patrick, Mariline
- Finances : Mariline
- Commission sociale (elle remplace le CCAS dissous en décembre 2021) : Philippe
- Contrôle des listes électorales (après mise en conformité sur demande de la Préfecture) : Patrick, Mariline
- Appel d'offres : Philippe (titulaire), Mariline (suppléante)
- Impôts directs : Mariline (titulaire), Philippe (suppléant)

Autres instances

- SIVOM : Patrick
- Syndicat mixte de la Seille : Mariline (suppléante)
- Syndicat mixte d'assainissement de la Seille aval (SMASA) & Syndicat intercommunal des eaux de Verny (SIEV) : Mariline (titulaire)

Mariline siège à la Communauté de Communes du Sud messin (CCSM) et a rejoint les commissions suivantes :

- Développement économique & Tourisme
- Très Haut Débit & Applications
- Appui aux Communes, Habitat & Chemins de randonnée